Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Suite a mon branchement au tout a l egout

Par sansan

bonjour,
je me permet de vs ecrire car je suis desesperee par l acharnement de la mairie depuis le debut de notre projet de construction , sa a commence par une préemption , ensuite avec une grosse pression ils ont abandonnés , ensuite le refus de nous brancher au tout à l égout le plus facile dans les possibilités,etc....mais c est maintenant un autr probleme qui se pose a nous , vu le refus de la municipalite de nous brancher à l endroit prevu , ns avons du ns brancher sur le chemin situe au dessus de notre maison , a 70 m de celle ci avec une pompe de relevage , ns avons demandes a la mairie une autorisation de travaux .tt se passe bien jusque là, de grosses pluies se sont produites , en novembre (d ailleur le village a ete declare sinistré)et cela a creuse un nid de poule là où ns avons creuse,la voisine , en rentrant heurte le nid de poule et casse sa voiture ,(airs bags sortits , bref a la casse)la mairie refuse toute responsabilite , je reconnai que c est ns qui avons effectués les traveaux mais ns avions remis la route en etat,elle pretends meme avoir fait intervenir les services technique pour reboucher mais c est faux , l entreprise qui a effectue les traveaux a ferme et mon assurance ne veux rien savoir , je n en peux plus tout le monde se renvoie la balle et je ne sais plus quoi faire pour que l on puisse vivre tranquille sans que le maire guette nos fait et gestes pour ns attaquer, que puis-je faire??? merci d avance

---
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement